

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 21 juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 14 juin 2019.

Etaient présents : Mesdames : Joëlle BARIL, Arlette CORNU, Frédérique DELAHAYE, Delphine FALIGANT, Cindy HABOURDIN, Roseline RENSY, Valérie SADOWSKI.

Messieurs : Maurice BECQ, Michel BOYER, Claude CARPENTIER, Daniel DUCHATEAU, Pascal HAINAUT, Guillaume SNAET, Gilles VERSCHUEREN.

Mme Sophie MICHEL à M Pascal HAINAUT
Mme Andrée QUENIART à M Maurice BECQ
M Jean-Marc DELSERT à Mme Joëlle BARIL
M Michel DHAUSSY à M Daniel DUCHATEAU

Madame Valérie SADOWSKI est élue Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

LA PRESENTATION DE LA SOCIETE WAIGEO ET SES APPLICATIONS «MYPERISCOOL ET MAVILLECONNECTEE »

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur Arnaud MONTEWIS, Responsable de la société WAIGEO.

Monsieur Arnaud MONTEWIS présente les applications «MYPERISCOOL » et « MAVILLECONNECTEE » au Conseil Municipal qui en apprécie les enjeux.

Les différentes commissions communales étudieront les propositions et ce sujet sera à nouveau abordé lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

LE RECRUTEMENT DES JOBS D'ETE 2019

Il est proposé de renouveler la proposition de 2018 en faisant des contrats d'une semaine et ainsi de créer les 8 postes suivants :

- 1 poste du 8 au 12 juillet (5 jours)
- 1 poste du 15 au 19 juillet (5 jours)
- 1 poste du 22 au 26 juillet (5 jours)
- 1 poste du 29 juillet au 2 août (5 jours)
- 1 poste du 5 au 9 août (5 jours)
- 1 poste du 12 au 16 août (4 jours)
- 1 poste du 19 au 23 août (5 jours)
- 1 poste du 26 au 30 août (5 jours)

Adopté à l'unanimité.

LES TARIFS DES PUBLICITES POUR LE CALENDRIER DES FETES 2020

Comme chaque année, la commune réalisera un calendrier des fêtes pour l'année 2020.

Pour ce faire, les fournisseurs et les commerçants seront sollicités par le biais d'encarts publicitaires.

Pour rappel, les tarifs des encarts 2019 étaient de :

- 100€ pour les commerçants de CUINCHY ;
- 200€ pour ceux extérieurs à la Commune.

Il est proposé de reconduire les mêmes tarifs. Adopté à l'unanimité.

LA CAF ET LE RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Il est proposé de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse passé avec la Caisse d'Allocation Familiales, pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020.

Ce contrat permet de percevoir des subventions conséquentes pour le fonctionnement du centre de loisirs, les formations des animateurs et l'organisation de la colonie à la neige.

Adopté à l'unanimité.

LA FIN DU CONTRAT DES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur Dimitri COLART terminera son contrat le 31 août 2019.

Pour rappel, ce contrat à temps plein financé à 75% par l'état a démarré le 1^{er} septembre 2016.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lui proposer un contrat saisonnier du 1^{er} septembre au 30 novembre 2019 s'il est toujours en recherche d'emploi à la rentrée.

LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE L'ALSH

Madame BERDIN sollicite le remboursement d'un montant de 34€ pour l'absence de sa fille Alix pendant le centre de loisirs du 9 au 12 avril.

Le certificat médical a été transmis.

Adopté à l'unanimité.

LA PROPOSITION D'ETUDE DU CARREFOUR DES RUES JEAN JAURES ET ROBESPIERRE

Il est proposé de faire appel au cabinet EVIA pour une étude sur l'aménagement du carrefour entre la RD 166 et la rue Robespierre.

Le montant de cette étude est de 4 032€ TTC (3 360€HT).

Adopté à l'unanimité.

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Afin de réaliser différents travaux de voirie (rue Jean Jaurès et rue Aimé Quéva), le Conseil Municipal est invité à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental.

Le montant estimé de ces travaux s'élèvent à 40 965,14€ TTC. Adopté à l'unanimité.

L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DES OPERATIONS DE DRAGAGE « CANAL DE NEUFOSSE / CANAL D'AIRE ET L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE GESTION PLURIANNUEL DES OPERATIONS DE DRAGAGE « CANAL DE LA HAUTE DEULE, DERIVATION DE LA SCARPE ET DE LA SCARPE MOYENNE

Deux enquêtes publiques sont actuellement en cours dans diverses communes dont CUINCHY concernant le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage « canal de Neufossé / canal d'Aire » d'une part et le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage « canal de la Haute Deule, dérivation de la Scarpe et de la Scarpe Moyenne d'autre part.

En vertu de l'article R214-8 du code de l'environnement, le Conseil Municipal doit délibérer au plus tard dans les quinze jours suivants la clôture du registre d'enquête.

Le Conseil Municipal, après consultation du dossier émet un avis favorable sur le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage concernant les deux enquêtes en restant attentif au stockage et au traitement des boues excavées.

LE RECENSEMENT COMMUNAL 2020

Le prochain recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

L'information paraîtra dans le prochain bulletin municipal (début décembre 2019) afin de sensibiliser la population cuinchinoise sur l'importance de cet acte civique.

Rappel : les habitants auront la possibilité de répondre par internet.

LA SOCIETE ESCAUT HABITAT ET LA RETROCESSION DE LA PARCELLE AB

36

Dans le cadre de la réalisation d'un programme d'accession à la propriété, la société Escaut Habitat (anciennement La Maison Familiale) est restée propriétaire de la parcelle AB 36 d'une superficie de 9m² rue Léon Blum.

Elle souhaiterait rétrocéder cette parcelle pour l'euro symbolique à la commune.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition à condition que la société Escaut Habitat prenne en charge tous les frais relatifs à cette rétrocession.

LES QUESTIONS DIVERSES

La demande d'adhésion à Culture commune

Suite à l'organisation de la SMOB puis de la Constellation Imaginaire à Cuinchy, l'association Culture Commune nous propose d'adhérer afin de soutenir les projets mis en place.

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer pour l'année 2019 au tarif de 150€.

Les demandes de subventions

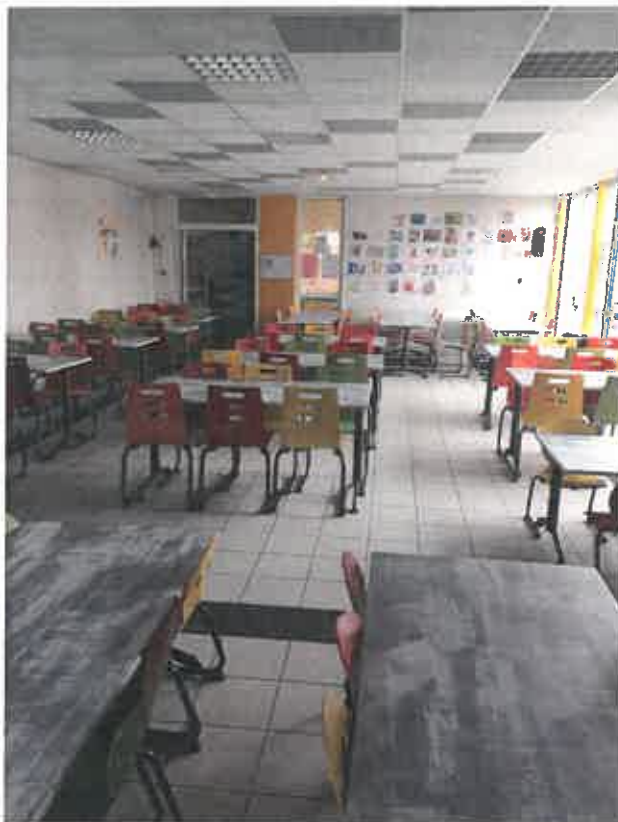
Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de deux demandes de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser les subventions suivantes :

- 100€ à la chambre des métiers et de l'artisanat ;
- 100€ à l'APF.

Le nouveau mobilier du restaurant Municipal

Le nouveau mobilier du restaurant scolaire est arrivé et déjà très apprécié par ses utilisateurs.



Séance levée à 20h30.

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valérie Sadowski'. The signature is stylized with a large, sweeping flourish that extends to the right.

Valérie SADOWSKI